



Site : <http://www.echecscvl.net>

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE

**COMITE DIRECTEUR
Du samedi 12 janvier 2013
A St LAURENT (41)**

Présents : POUSSE Kennisthon, Jean-Louis SALVAING, Gérard BEGAUD, Serge DESMOULIERES, Jacky DESCAMPS, Vincent NORMAND, Christophe DUVAL.

Invités : Ollivier RIOLAND et Eric MARY

Excusés : *néant*

Ordre du jour :

- 14h30 :** Ouverture de la séance
- 1) Approbation du PV du Comité Directeur du 22 septembre 2012
 - 2) Point financier => Gérard Bégaud
 - 3) Secteur Jeunes => Christian Valette
 - Les Régionaux jeunes
 - Les Championnats de France
 - 4) Secteur Scolaire => Jacky Descamps
 - 5) Secteur Technique : la saison 2012-2013 => Serge Desmoulières
 - 6) Arbitrage => Serge Desmoulières
 - 7) Formation => Christophe Duval
 - 8) Questions Diverses mises à l'ordre du jour

Ouverture de la séance à 14h30 par le président Kennisthon POUSSE
7 Votants pour 7 voix sur 16 membres

I° Approbation du PV du Comité Directeur du 22 septembre 2012

Il est validé en tenant compte des rectifications et précisions demandées par les membres présents.

II° POINT FINANCIER

par Gérard BEGAUD

L'ouverture d'un livret A a rapporté 150 € d'intérêts.

Actuellement nous avons 7500 € de réserve sur CC et LA

Le nombre de licenciés est bien en progression légèrement : 935 licences A et 459 licences B

Nous allons recevoir un versement 11 000 € de la FFE correspondant à 75% de nos parts Ligue et Comités Départementaux.

Il faudra poursuivre la maîtrise des dépenses.

Le club de Chécy n'a pas payé son inscription de ses deux équipes soit 30 €.

Avant de monter le dossier CNDS il faudra rédiger la convention pluriannuelle de la Région.

Les demandes CNDS sont principalement orientées sur :

- Les formations qui restent du domaine de la Ligue
- Le développement du secteur féminin
- Le développement durable

En 2013 la Région Centre versera 5000 € pour développer les différentes actions de formation.

Une aide de la Ligue de 256 € est accordée au CDJE 37 concernant un projet d'initiation de 800 élèves par Thierry BALANDIER pour un budget de 6544 €. Les partenaires sont les collectivités (mairies, communautés de communes) les écoles et un partenaire privé Groupama.

Vote : 7 pour et 1 abstention

Une aide de la Ligue de 100 € est accordée au CDJE 18 concernant une simultanée de Marie SEBAG le 30 juin 2013 pour affronter 30 joueurs.

Vote : 7 pour et 1 contre

III° SECTEUR JEUNES

remplacement de Philippe André par Christian VALETTE

➤ **Moins de 10 ans : GIEN**

L'organisation est confiée au club de Gien suivant le projet fourni par celui-ci.

La ligue décide de désigner deux arbitres proposés par Gien

Dates : 9 et 10 mars 2013.

➤ **Plus de 10 ans : AVOINE**

L'organisation est confiée au club d'Avoine suivant le projet fourni par celui-ci.

Arbitre : Yoann LEBASNIER

Dates : 28 février au 3 mars 2013

Le club d'Avoine souhaite retransmettre par internet 6 parties. Pour réaliser cet objectif sans dépassement de budget il est souhaitable de prendre Jérémy CHANDRAN comme arbitre stagiaire. Il est compétant dans ce travail car il l'a effectué pendant l'open d'été d'Avoine 2012.

➤ **Les regroupements:**

Les 6 candidatures pour les regroupements du pôle espoir sont retenues :

Dragos DUMITRACHE, William RUBINO, Christian VALETTE, Olivier ARENE, Paul-Adrien SALLY et Marie JOLLY (si des féminines sont non accompagnées dans le gîte)

L'hébergement de Ligue sera à Richerenches à 15 km de St-Paul-les-trois-Châteaux.

Christian VALETTE est chargé de proposer un barème de rémunération des entraîneurs. Il sera demandé que chaque entraîneur se déclare comme auto-entraîneur.

Il sera demandé à chaque jeune une participation de 350 € pour être pris en charge par le regroupement Ligue.

➤ **Le pôle espoir 2013**

Pour le pôle espoir 2013 il est envisagé d'organiser un entraînement par Internet « skype ».

➤ **Régionaux Jeunes en 2014**

Les Régionaux jeunes de plus de 10 ans se dérouleront à Avoine en 2014. Un dossier a été déposé par le club d'échecs d'Avoine. L'aide à l'organisation pour la gestion des inscriptions sera de 1000 €.

L'inscription sera de 6 €/jeune.

Un appel à candidature sera envoyé aux clubs pour l'organisation des Régionaux jeunes de moins de 10 ans.

IV° SECTEUR DES SCOLAIRES

par Jacky DESCAMPS

Les membres du Comité Directeur demandent aux arbitres et organisateurs de tournois scolaires organisés dans la ligue CVL d'appliquer les recommandations suivantes :

Dans les phases départementales :

Organisation : dès qu'il y a plus de 5 écoliers et plus de 5 collégiens, les séparer en 2 tournois distincts, surtout s'il y a également des lycéens. Avec 5 joueurs, il suffit d'organiser un "Toutes Rondes".

Inscription des joueurs : pensez à utiliser le classement rapide.

Départages : il ne faut pas mettre la Performance en 1° départage, qui est inadaptée vu le nombre de joueurs non classés.

Le règlement fédéral précise que "Les départages préconisés sont fondés sur la somme des points des adversaires".

Pour plus de cohérence et éviter trop de disparité entre les tournois, il est préconisé l'utilisation dans l'ordre : 1° Buchholz, 2° Cumulatif, 3° Performance. (Bu, Cum, Perf.)

Pour les "Toutes Rondes", la priorité est au SonnenbornBerger pour le 1° départage.

Les classements et grilles américaines doivent être établis avec les noms des établissements au lieu des clubs alors que la Boule Papi doit être envoyée à Jean-Noël Grateau pour le classement avec les noms de clubs.

Vu les nombres de joueurs et établissements participants annoncés dans les 4 départements organisant des tournois scolaires, les qualifications académiques 2013 ont été redéfinies (avec prorata).

Écoles : 0 dans le Cher (pas d'équipe complète), 1 dans le 28 (sur 2 ou 3 équipes complètes, finale le 19 janvier)

2 dans le 45 et 3 dans le 37 qui organise une rencontre massive.

Collèges : 0 dans le Cher (pas d'équipe complète), 1 dans le 28 et 5 à répartir en fonction des équipes complètes,

entre le 37 (tournoi le 19 janvier) et le 45 (finale départementale le 3 février si besoin).

Lycées : toutes les équipes complètes seront qualifiées (moins de 6 annoncées).

Rappels pour l'envoi des résultats :

1) Les classements et les noms des établissements qualifiables sont à envoyer en priorité au responsable scolaire départemental, à défaut au Président du Comité départemental.

2) La Boule Papi est à envoyer à Jean-Noël Grateau pour le classement rapide (avec noms de clubs).

3) Extrait du règlement fédéral :

"De plus, les listes des participants des phases départementales sont fournies au Correspondant Scolaire Académique, lequel les transmet au Directeur National des Scolaires, en précisant, pour chaque compétiteur

:

Civilité/Nom/Prénom/Date de Naissance/Établissement Scolaire /Type de licence détenue.

4) Enfin, envoyez les résultats et les photos à Serge Desmoulières pour qu'ils soient mis en ligne sur le site CVL.

V° SECTEUR TECHNIQUE

par Serge DESMOULIERES

Pour la fin de saison, il ne sera plus possible de prendre des licences à tarif réduit (uniquement la part fédérale) par les clubs qui en feront la demande.

Voir compte rendu de la commission technique.

VI° ARBITRAGE

par Serge DESMOULIERES

A ce jour, seuls 6 arbitres de notre Ligue ont activé leur licence FIDE.

Normalement chaque arbitre a reçu par mèl du Directeur National de l'Arbitrage une information précisant les modalités d'obtention de cette licence.

Pour rappel des Licences FIDE sur le site fédéral

179 de nos collègues se sont acquittés de la « redevance FIDE » et pourront donc arbitrer des tournois homologués FIDE. La liste est consultable sur le bandeau de droite et sur le site de la FIDE. Pour être complète, à cette liste il faut ajouter les Arbitres Internationaux et FIDE, ayant acquitté cette redevance et qui apparaissent également à droite.

Les demandes d'homologation pour les tournois FIDE ne seront pas prises en compte si l'arbitre n'a pas pris cette licence. Le logiciel en ligne rejettera toutes ces demandes. Dorénavant tous ceux d'entre vous souhaitant prendre cette licence sont priés de prendre contact avec [Stephen Boyd](#) membre de la DNA en charge de ce travail. Pour cela ils devront lui envoyer un chèque à l'ordre de la FFE du montant correspondant à leur catégorie accompagné d'une photo d'identité.

Compte tenu des délais de traitement les demandes de licence devront parvenir à Stephen au moins 2 mois avant l'événement à arbitrer.

Adresse postale : Stephen Boyd, 11 rue de l'Aiglon, 34090 Montpellier.

Montant à acquitter :

Catégorie A – IA 300 €

Catégorie B – IA 200 €

Catégorie C – IA 160 €

Catégorie C – FA 120 €

Catégorie D – IA 100 €

Catégorie D – FA 80 €

Arbitres Nationaux 20 €

Rappel : C'est une licence à vie. Toutefois si l'arbitre n'opère pas dans un tournoi homologué FIDE pendant une période de 2 ans il sera considéré comme inactif et devra repayer sa licence pour être réactivé.

A Tours sera organisé un AF2 les 11 et 12 mai 2013.

VII° SECTEUR FORMATION

par Christophe DUVAL

Un projet est à l'étude du côté de Bourges pour organiser un DEFFE en 2013 et/ou 2014.

VIII° SECTEUR FEMININE

Pour la nationale II féminine il faudra prévoir une date et un lieu.

Questions diverses :

Il est nécessaire de faire des recommandations pour éviter que plusieurs opens et rapides se déroulent aux mêmes dates.

L'AG Ligue élective se déroulera à Gien le samedi 9 mars 2013. Une seule liste a été déposée.

Le président lève la séance à 18h30.

SECRETAIRE DE LA LIGUE

Jean-Louis SALVAING



PRESIDENT DE LA LIGUE

Kennisthon POUSSE

